

VI - ASSOCIATION

1. Naissance de l'Association pour le Développement et la promotion de la Science et de la Technologie (ADPST) qui se fixe pour objectifs de :

- initiation, promotion et développement d'activités scientifiques ;
- promotion des professions liées au développement scientifique et technologique ;
- oeuvrer pour un renforcement du caractère scientifique et technique du développement national ;
- oeuvrer à une meilleure intégration du système éducatif-industrie/économie dans le contexte économique international ;
- oeuvrer au renforcement des relations de l'association avec les autres associations nationales et internationales d'objet similaire ;
- collecter, exploiter et diffuser les informations scientifiques techniques et économiques juridiques et sociales liées à l'activité de l'association ;
- contribuer à la promotion de la recherche scientifique.